

SEANCE DU 5 AVRIL 2023

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 29^e Mars 2023

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 6 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois le 5 AVRIL à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, MAZELLE Philippe, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques

Absents excusés BRUNEAU Jean-Marie, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROUSSEL Karine, SERVANT Ludovic, VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2023/21

EMPRUNT AVEC L'AGENCE France LOCALE

Madame le Maire rappelle au conseil qu'un emprunt de 250 000 € est inscrit au budget 2023, afin de financer une partie des travaux de mise en accessibilité et sécurité de la cour du groupe scolaire.

Monsieur Jacques SABOURIN, 1^{er} Adjoint au Maire a sollicité plusieurs établissements financiers pour un crédit de 250 000 € sur 15 ans à taux fixe ; il présente et commente les différentes offres reçues entre le 22 et 3 avril 2023

Caisse d'épargne : Taux 4.42 %, frais de dossier 300 €, échéances trimestrielles,

Banque Populaire : Taux 4.20 %, frais de dossier 500 €, échéances trimestrielles

Crédit Agricole : Taux 4.59 %, frais de dossier 375 €, échéances au choix

Agence F.Locale : Taux 3.75 % , frais de dossier 0 €, échéances annuelles

Le Conseil Municipal :

- Après avoir pris connaissance des différentes offres,
- Après avoir pris connaissance en tous ses termes de l'offre établie par l'Agence France Locale, Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire, dont le siège social est situé, 112 Rue Garibaldi, 69006 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 799 379 et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité, d'autoriser Madame Béatrice FONTAINE, Maire des Ormes, à signer le contrat de prêt avec l'Agence France Locale selon les caractéristiques suivantes :

Principales caractéristiques du prêt

- Montant du contrat de prêt : 250 000 EUR (Deux cent cinquante mille Euros)

- Durée Totale : **15 ans**
- Mode d'amortissement : *Echéances constantes annuelles*
- Taux Fixe : **3.75 %**
- Base de calcul des intérêts : *Base 30/360*
- Commission d'engagement : *Néant*
- Frais de dossier : *Néant*

Etendue des pouvoirs du signataire

Mme Béatrice FONTAINE, Maire des Ormes est autorisée à signer le contrat de prêt et est habilitée à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, à toutes formalités, à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

*Pour extrait conforme
Aux Ormes le 6 avril 2023
Béatrice FONTAINE
Maire*